

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 4 novembre 2021

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec),  
H4Z 1A2

**Objet : R-4165-2021 Énergir - Demande d'autorisation pour réaliser un projet visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène dans le réseau d'Énergir / CORRESPONDANCE DU ROÉÉ SUITE À L'OBJECTION D'ÉNERGIR DU 4 NOVEMBRE 2021**  
n/d : 1001-139

---

Chère consœur,

Nous accusons réception de la lettre de ce jour d'Énergir dans le dossier en rubrique ([B-0030](#)).

La Régie est maître de sa procédure et le ROÉÉ s'en remet à sa discrétion. Il demande respectueusement à la Régie de maintenir la recevabilité de sa lettre déposée aujourd'hui ([D-0018](#)). Cette lettre ne porte pas sur des questions de fond du présent dossier, mais traite plutôt du nécessaire respect des positions parfois divergentes présentées dans le cadre des dossiers de la Régie et des responsabilités des procureurs et analystes du ROÉÉ d'assurer la représentation de ses positions devant la Régie.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués,

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Gabrielle Champigny*

par : Gabrielle Champigny, avocate

Franklin S. Gertler, avocat

GC/bz

cc. (par courriel) :

Me Vincent Locas et Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir

Dossiers réglementaires, Énergir

Bertrand Schepper et Jean-Pierre Finet, analystes

Bruno Detuncq, RVHQ

Laurence Leduc-Primeau, Coordination ROÉÉ